

**DEPARTEMENT  
Alpes-de-Haute-Provence**

**Communauté d'Agglomération  
PROVENCE ALPES  
AGGLOMERATION**

**Année 2025  
Séance du 18 juin 2025**

**N° 29**

**Objet : Adhésion et cotisation à  
l'association « Vélo Loisir  
Provence »**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit du mois de juin à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomeration, régulièrement convoqué le onze du mois de juin 2025, s'est réuni à la salle des Fêtes de Château-Arnoux-Saint-Auban, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

**Est nommée secrétaire de séance : Sandrine COSSERAT**

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BENOIT Gérard, BERNARDINI Patrick, BONNAFOUX Jeanine, BONDIL Marc, BONZI Maryse, BOGOHSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit (à partir du rapport n° 13 excepté le rapport n°16), CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (à partir du rapport n° 3), COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean-Paul, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia (excepté le rapport n°49), JOUVES Marc, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PAIRE Marie-Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (à partir du rapport n° 2), REINAUDO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SEJOURNE Daniel, SERY Marie-José, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU-HAYER Italo

**Etaient suppléés :**

AILLAUD Jean-Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
COMTE Jean-Paul a donné pouvoir à DELAMARE Isabelle  
COUTON Marie-Rose a donné pouvoir à MANENT Michel  
SEVENIER Jean a donné pouvoir à RUGGERI Laetitia

**Etaient représentés :**

ARBOUX-TROMEL Corinne a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine  
BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à VIVOS Patrick  
BLANC Michel a donné pouvoir à BOULARES Soltani  
DOMINICI Pascale a donné pouvoir à BONNAFOUX Jeanine  
HONNORAT Michèle a donné pouvoir à CHALVET Gilles (à partir du rapport n° 3)  
ISOARD Christian a donné pouvoir à CAZERES Benoit (à partir du rapport n° 13 excepté le rapport n° 16)  
MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
SANCHEZ Pierre Bernard a donné pouvoir à SERY Marie-José  
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à KUHN Francis

**Etaient excusés :**

AUZET Guy, BALIQUE François, BASSET Françoise, BERTRAND Philippe, BOURJAC Bruno, EYMARD Max, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, GRAVIERE Remy, LAQUET Laura, PARIS Mireille, PELESTOR Michel, REBOUL Childéric, RISSO Gilbert, SAVORNIN Béatrice , UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle,

-----  
**Le quorum est atteint.**

**REÇU EN PREFECTURE**

**le 24/06/2025**

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-004-200067437-20250618-29\_18062025

**Madame ESCLAPEZ Nathalie, rapporteur, expose ce qui suit :**

Le conseil communautaire de Provence Alpes Agglomération a adhéré, par délibération du 15 octobre 2024, à l'association Vélo Loisir Provence pour l'année 2024.

L'association « Vélo Loisir Provence » existe depuis 1996. Elle a pour but de développer, accompagner et promouvoir le tourisme à vélo, sous toutes ses pratiques, en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle rassemble les prestataires touristiques riverains des itinéraires du « Luberon à Vélo » et du « Verdon à Vélo », soit plus de 250 adhérents (prestashops touristiques, offices de tourisme, collectivités locales).

Elle travaille activement depuis 2013 au développement, à la structuration et à la promotion du tourisme à vélo (grand tour et petites boucles) sur le territoire du Grand Verdon, en partenariat avec le Parc naturel régional du Verdon. Quatre communes de Provence Alpes Agglomération sont directement concernées par ces actions (Moustiers-Sainte-Marie, Sainte-Croix du Verdon, Saint-Jurs, Majastres) et la commune de Digne-les-Bains est ville porte du Parc naturel régional du Verdon.

Les actions menées par l'association sur le territoire de PAA se décline en 4 axes principaux :

- Réflexion sur le développement des aménagements, des équipements et infrastructures autour du « Tour du Verdon à vélo » et connexions avec l'itinéraire « La Durance à vélo »
  - Animation et suivi du développement du Tour du Verdon à vélo
  - Accompagnement au développement de projets de boucle de découverte,
  - Accompagnement à l'amélioration des équipements publics et leur valorisation
  - Sensibilisation au développement de l'intermodalité
  - Développement de l'EuroVelo 8, de la Durance à vélo et valorisation des liaisons
- Structuration et développement de l'offre et des services, à travers la marque « Accueil Vélo » sur le périmètre des communes adhérentes au Parc naturel régional du Verdon
  - Qualification et déploiement de la marque « Accueil vélo » sur les communes adhérentes au PNR du Verdon
  - Animation du réseau par l'organisation d'animations (éductours, commercialisation...)
  - Sensibilisation du réseau de professionnels, prescripteurs, personnel Offices de Tourisme, élus
  - Accompagnement des porteurs de projet
  - Appui à la conception et commercialisation d'offres vélo

- Communication et promotion du réseau et des itinéraires (sur le périmètre géographique concerné par les itinéraires du Verdon à vélo)
  - Edition et diffusion de la documentation et autres outils de communication
  - Animation du site internet et des réseaux sociaux
  - Contribution thématique à la base de données touristique APIDAE
  - Accueil Presse / Tour Opérateur / Bloggeurs
  - Présence à des salons grand public et des forums spécialisés
  - Partenariats Chemins des Parcs
- Expertise et veille sur l'évolution des pratiques
  - Participations aux animations organisées sur le territoire et aux réunions sur la mobilité
  - Conduite d'une enquête « pratiques et clientèles vélo » auprès des professionnels
  - Veille sur l'évolution de la marque « Accueil vélo »
  - Lien avec les Conseils Départementaux 83, 04 et 84
  - Lien avec France vélo Tourisme, le Conseil Régional et la filière régionale vélo

Les actions portées par Vélo Loisirs Provence sont en cohérence avec la stratégie définie dans le cadre du schéma des activités Outdoor de Provence Alpes Agglomération. En effet, la filière vélo est une des filières phare de notre territoire : « le cyclotourisme et le vélo loisirs sont des activités fortement attendues par les clientèles touristiques et restant à structurer sur notre territoire ».

Les actions proposées par l'association correspondent à celles envisagées dans le cadre de notre schéma Outdoor :

- animer un réseaux d'acteurs locaux (action 4),
- poursuivre la communication et la commercialisation de produits outdoor (action 7),
- développer des produits vers un public moins sportifs (action 10),
- qualifier l'accueil sur les itinéraires (action 11)

Le territoire de PAA n'étant que partiellement couvert par le périmètre d'intervention de l'association Vélo Loisirs Provence (secteur Verdon) il est proposé par l'association une cotisation minorée à 2500 €.

Il est proposé de renouveler l'adhésion pour l'année 2025 et les suivantes à l'association et de s'acquitter d'une cotisation annuelle d'un montant de 2 500 €.

Le représentant de PAA au sein de l'assemblée générale, désigné en 2024, est Nathalie ESCLAPEZ.

Il est proposé :

- De renouveler l'adhésion à l'association Vélo Loisirs Provence pour 2025 et les années suivantes et la cotisation annuelle d'un montant de 2 500 €

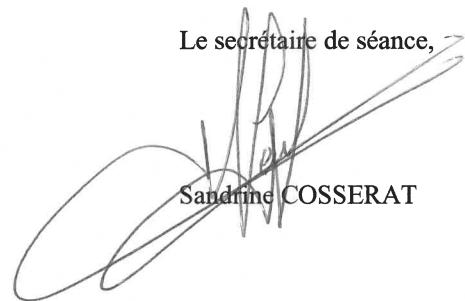
LE CONSEIL D'AGGLOMERATION  
Après en avoir délibéré et procédé au vote  
Approuve les propositions présentées  
A l'unanimité  
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,  


Patricia GRANET-BRUNELLO  
PUBLIE LE :  
**25 JUIN 2025**



Le secrétaire de séance,  
  
Sandrine COSSERAT

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2025

Application agréée E-legale.com

99\_DE-004-200067437-20250618-29\_18062025